



CE TABLEAU COMPARE LES ASPECTS CLÉS DU CSE ET DU SYNDICALISME



specis.scalian@gmail.com



Aspect	CSE	Syndicalisme
Représentation des travailleurs	Représente l'ensemble des salariés au sein de l'entreprise.	Représente les intérêts des travailleurs d'un secteur, d'une branche ou d'une profession.
Décisions prises	Impliqué dans les décisions internes de l'entreprise relatives aux conditions de travail, à la santé, à la sécurité, etc.	Impliqué dans les négociations collectives, les revendications de droits, les mouvements sociaux, etc.
Consultation sur les décisions	Consulté par l'employeur sur diverses questions sociales et économiques de l'entreprise.	Participe aux négociations avec les employeurs pour obtenir des avantages et des protections pour les travailleurs.
Domaines d'intervention	Intervient principalement dans les questions internes à l'entreprise telles que la santé au travail, les conditions de travail, etc.	Intervient au niveau sectoriel ou national, couvrant un large éventail de sujets allant des salaires aux conditions de travail en passant par les politiques de l'emploi.
Structure organisationnelle	Structure définie par la loi avec des membres élus par les salariés de l'entreprise.	Structure définie par les organisations syndicales avec des adhérents et des représentants élus à différents niveaux (entreprise, secteur, national).
Pouvoir de négociation collective	Peut négocier avec l'employeur sur certaines questions sociales et économiques de l'entreprise.	A le pouvoir de négocier collectivement avec les employeurs sur des questions telles que les salaires, les horaires de travail, les conditions de travail, etc.
Objectifs	à protéger les intérêts des salariés au sein de l'entreprise.	Visé à défendre les droits des travailleurs, à obtenir de meilleures conditions de travail et à promouvoir le progrès social et économique.

